SEANCE DU 20 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt et le mercredi 08 juillet, à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 13/07/2020 se sont réunis à la salle des fêtes, en séance ordinaire et publique, sous la présidence du Maire, M. Jean-Jacques GAZAVE.

Présents: Jean-Jacques GAZAVE, Jean-Marie KUZIOR, Jérôme COTRET, Fabienne LENHOF, Carole JEUDI, Thérèse CHMIELARSKI, Laëtitia DESBOIS, Jean-Jacques PANTIGNY, Philippe PELLERIN, Roger JOUANNEAU, Michel ROLLAND, Edith NAVION, Jean-Michel MORISOT.

Absents avec pouvoir : Daniel BOTTREAU donne pouvoir à Jean-Marie KUZIOR, Denis SALLÉ donne pouvoir à Jean-Jacques GAZAVE.

Secrétaire de séance : Laëtitia DESBOIS.

Le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal de la séance du 08 juillet 2020 est lu et approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le budget primitif 2020 qui s'équilibre
 - en recettes et dépenses pour la section de fonctionnement à 576 967.85 euros
 - en recettes et dépenses pour la section d'investissement à 522 060.34 euros.
- MODIFIE les délégués au sein du RPI comme suit : Titulaires : Jean-Jacques GAZAVE, Jérôme COTRET, Jean-Michel MORISOT, Michel ROLLAND Suppléants : Fabienne LENHOF, Denis SALLÉ.
- DESIGNE M. Jean-Jacques PANTIGNY comme délégué au sein de l'A.GE.D.I.
- VALIDE le RPQS 2019 du service eau potable du SMAEP de la Basse Vallée de l'Indre

Informations et questions diverses

- Pour répondre à la demande de M. COTRET, M. le Maire explique le fonctionnement des commissions communales. Il précise que les membres des commissions sont convoqués par les adjoints en charge de chaque commission. Elles sont réunies en dehors des séances de conseil municipal et ne sont pas publiques. La périodicité des réunions n'est pas imposée, elle est à l'initiative de l'adjoint qui en est chargé. Les commissions communales ont pour rôle de préparer les projets qui sont ensuite proposés au Conseil municipal pour décision.
- M. le Maire informe le Conseil municipal que M. Eric LOIZON a été élu président de la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre aux côtés de 12 vice-présidents.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 22h06.

Affiché le 21/07/2020 Transmis à la préfecture le 21/07/2020